



Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

ÉDIFICE MUNICIPAL

282, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec) G0R 2W0

Tél. : 418 247-5186 Fax : 418 247-7086

www.st-cyrille-de-lessard.ca / info@st-cyrille-de-lessard.ca

Saint-Cyrille-de-Lessard, le 28 octobre 2019

Regroupement des Maisons pour Femmes
Victimes de Violence conjugale

Attention : Madame Mathilde Trou

**OBJET: Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence
conjugale/Proclamation.**

Madame,

Vous trouverez sous ce pli la **résolution numéro #178-10-2019** adoptée lors de la séance de conseil du 07 octobre dernier concernant notre proclamation à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carole St-Hilaire

Carole St-Hilaire,
Directrice générale par intérim.

CSTH/ss

p.j.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal ce lundi, 7 octobre 2019 à 19h30 heures, à laquelle étaient présents Mesdames Johanne Pelletier, Marilyn Fortin et Messieurs Pier-Alexandre Caron et Philippe Mainguy.

Formant quorum sous la présidence de madame Denise Deschênes, mairesse.

178-10-2019 Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale/Proclamation.

Proclamation de la
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard
à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

Déclaration présentée au conseil municipal de
Saint-Cyrille-de-Lessard le 7 octobre 2019

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

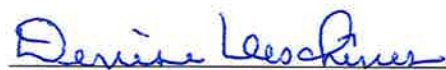
IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron

Appuyé par : Madame Marilyn Fortin

Et résolu à l'unanimité des conseillers : -

DE proclamer Saint-Cyrille-de-Lessard municipalité alliée contre la violence conjugale.


Denise Deschênes, mairesse

Vraie copie conforme
Donnée à St-Cyrille, ce 23^{ème} jour d'octobre 2019


Carole St-Hilaire, d.g./sec.-trésorière par intérim